

## EdC : P.A.C. & figue de barbarie en Sicile

**Doc.1 : Les fonds de la politique agricole commune (PAC) ont permis à une exploitation familiale de Sicile gérées par deux femmes de revivre. Et même d'innover.**

Anna Savasta et sa belle-sœur, Marinella Romano, ont une petite exploitation à Roccapalumba, une bourgade sicilienne que ses habitants appellent le village des étoiles et des figes de barbarie. Les deux femmes ont reçu des subventions pour démarrer un projet européen

« Grâce à l'aide de l'UE, nous avons pu sauver notre exploitation familiale », ont-elles expliqué, ajoutant que les aides financières incluaient l'achat d'équipements techniques, tels que des machines de calibrage et d'emballage et des brosses rouleaux. Elles ont également pu faire construire des chambres froides pour la conservation des fruits, et une ferme pédagogique avec une salle multimédia.

Seules 5,6 % des exploitations agricoles européennes sont gérées par des agriculteurs de moins de 35 ans, et plus de 31 % des agriculteurs européens ont plus de 65 ans. Ils sont donc 3,2 millions d'agriculteurs en âge de prendre leur retraite. Une agriculture mieux pensée doit [aussi] inclure la participation des femmes. Aujourd'hui, une exploitation agricole italienne sur trois est tenue par une femme, et près de 400.000 femmes sont employées dans le secteur. De nombreuses femmes entreprennent également dans le secteur de l'agritourisme, où elles détiennent près de 40 % des entreprises. Les vieilles fermes se transforment ainsi en superbes logis, ce qui draine une forte demande touristique.



*Opuntia ficus-indica*

Par Giorgiomonteforti — Domaine public,  
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=4495501>

Mario Liberto, *Sicilia Agricoltura*, traduit par *euractiv.fr*, 28 février 2019

Source : <https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/comment-la-pac-a-sauve-une-exploitation-de-figues-de-barbarie-en-sicile/>, consulté le 23/01/2020

### Doc.2 : Une culture traditionnelle de régions pauvres

Le Mexique [d'où est originaire le cactus] est le plus grand producteur, représentant 80% de la production mondiale de figue de Barbarie, estimée à environ 500 000 tonnes. L'Italie (12.2%) est le second plus gros producteur, et l'Afrique du Sud (3.7%) se place troisième.

L'Italie, en particulier la Sicile, représente un exemple atypique de la reconnaissance d'*Opuntia ficus-indica*. Le figuier de Barbarie y a été exploité depuis le dix-huitième siècle, quand ses multiples usages incluaient les clôtures dans les systèmes agricoles et le fourrage d'urgence. Il était connu comme le

« pain pour les pauvres ». En 1975, des plantations modernes ont été établies pour l'industrie du fruit. La production de figes de Barbaries prospère dans les environnements qui sont trop pauvres pour d'autres cultures. En Italie, la culture du figuier de Barbarie est concentrée en Sicile, qui compte pour 90% de la production totale

FAO, « Écologie, culture et utilisations du figuier de barbarie », Rome, 2018

Source : <http://www.fao.org/3/i7628fr/i7628FR.pdf>, consulté le 23/01/2020

#### LES BIENFAITS DE LA FIGUE DE BARBARIE

- ✓ Calme les douleurs digestives,
- ✓ Faible en calories,
- ✓ Améliore la circulation de l'urine,
- ✓ Lutte contre le diabète,
- ✓ Aide à réguler le mauvais cholestérol,
- ✓ Lutte contre les maladies cardio-vasculaires,
- ✓ Aide à la perte de poids grâce à son effet de satiété,
- ✓ Prévient le cancer,
- ✓ Renforce les os,
- ✓ Améliore l'activité métabolique
- ✓ Améliore le sommeil
- ✓ Protège des ulcères gastriques.



**VILLAGE·BIO**  
HEALTHY LIVING  
[www.villagebio.com](http://www.villagebio.com)

### Doc.3 : Publicité pour la figue de barbarie

Page Facebook de Villagebio, 15 janvier 2019.

## « **C'est quoi la P.A.C. ?** »

Flash le QR Code ci-contre pour accéder à la vidéo qui te permettra de répondre aux questions :

« P.A.C. » : P..... A..... C.....

1. Pourquoi la PAC a-t-elle été mise en place ?

Parce que pendant la 2<sup>nd</sup>e GM les européens ne mangeaient pas à leur faim.

2. En quoi consiste-t-elle ?

=> Libre circulation des denrées agricoles à l'intérieur de l'Europe, mais protectionnisme face à la concurrence étrangère.

3. Quels sont les trois objectifs atteints par la PAC ?

1. Augmentation de la production / 2. Garantir des aliments sains / 3. Prix abordables pour le consommateur.

4. À quel excès aboutit la PAC ?

Surproduction

5. Quels sont les défis auxquels elle doit aujourd'hui répondre ?

Développement rural, environnement, biodiversité, enjeux climatiques

=> adresse de la vidéo : <https://www.dailymotion.com/video/x6gagio>



---

## **Les deux piliers de la PAC**

Flash le QR Code ci-contre pour accéder à la vidéo qui te permettra de répondre aux questions :

Le financement par la PAC repose sur 2 piliers

6. Quel est le but du premier pilier de la PAC ?

Soutenir la production de biens agricoles

7. Quelle est la part de chaque pilier dans le budget de la PAC ?

1<sup>er</sup> pilier : 80% ; 2<sup>e</sup> pilier : 20%

8. Quel est le but du second pilier de la PAC ?

Lutte contre la pauvreté des zones rurales, organisation de la chaîne alimentaire, compétitivité des exploitations, protection des éco-systèmes, transition énergétique, innovation ...

9. En quoi consiste le « verdissement » du 1<sup>er</sup> pilier ?

Favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement créatrices d'emplois

=> adresse de la vidéo : <https://www.dailymotion.com/video/x6gagit>



## **Les difficultés actuelles de la PAC**

Flash le QR Code ci-contre pour accéder à la vidéo qui te permettra de répondre aux questions :



10. Que reproche-t-on à la répartition actuelle des aides de la PAC ?

80 % des aides vont à 20 % des exploitants  
=> les plus gros reçoivent davantage

11. Quel en est l'effet principal ? En quoi est-ce positif et négatif

Concentration des exploitations.

Résultat : Europe autosuffisante, mais effondrement du nombre d'agriculteurs.

12. Quels sont les problèmes de l'agriculture qui conduisent à des crises ?

Volatilité des cours en raison d'aléas climatiques, de surproduction

13. Quelles pourraient être les réponses apportées par la PAC ?

Assurance (= prix garantis)

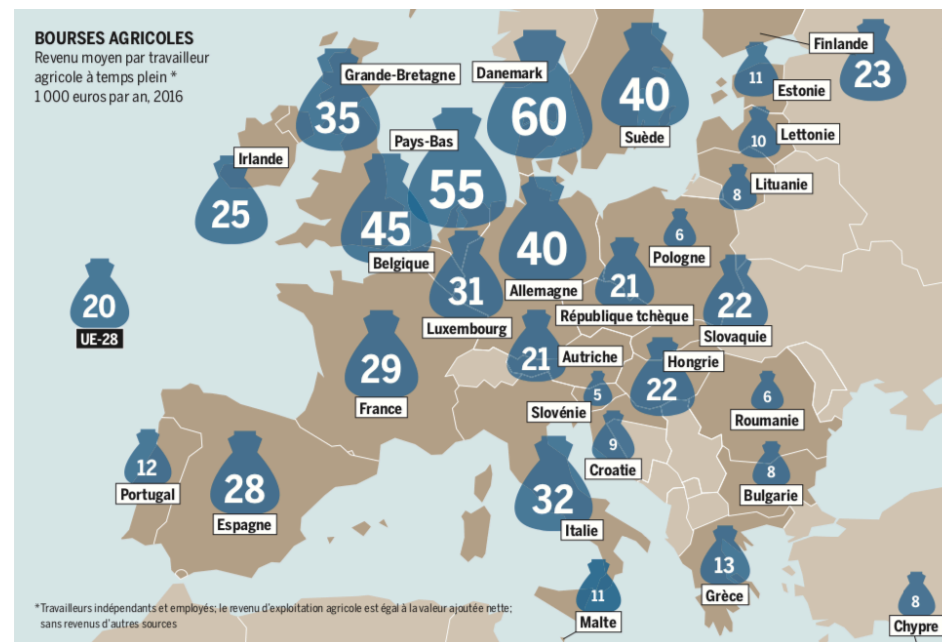
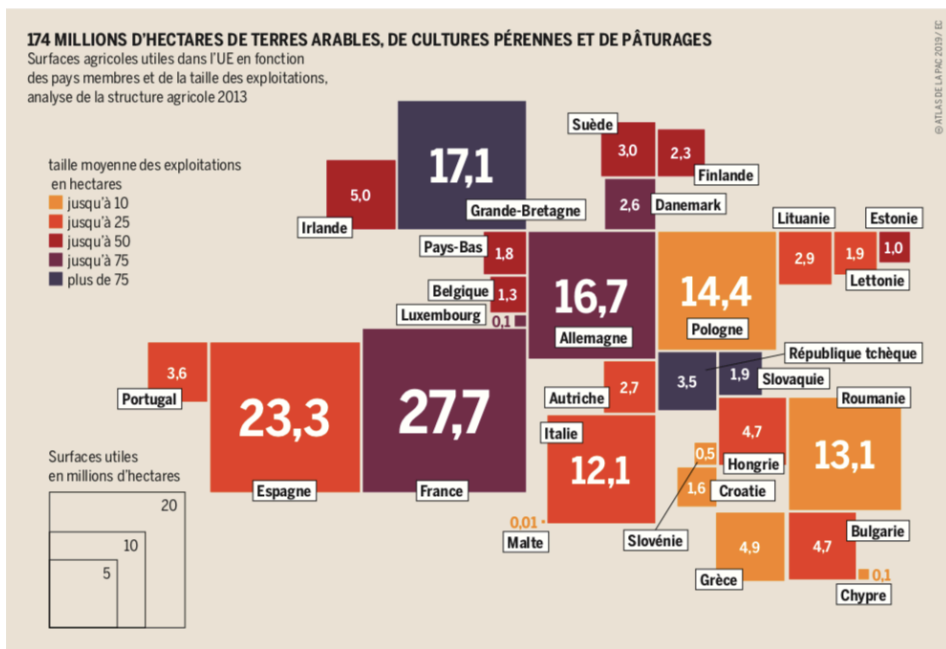
Régulation pour limiter la chute des cours

14. Comment a évolué l'agriculture française depuis 1950 ?

-80% d'exploitations ; superficie moyenne en croissance : 61 ha (56 ha en 2010)

=> adresse de la vidéo : <https://www.dailymotion.com/video/x5dr3gm>

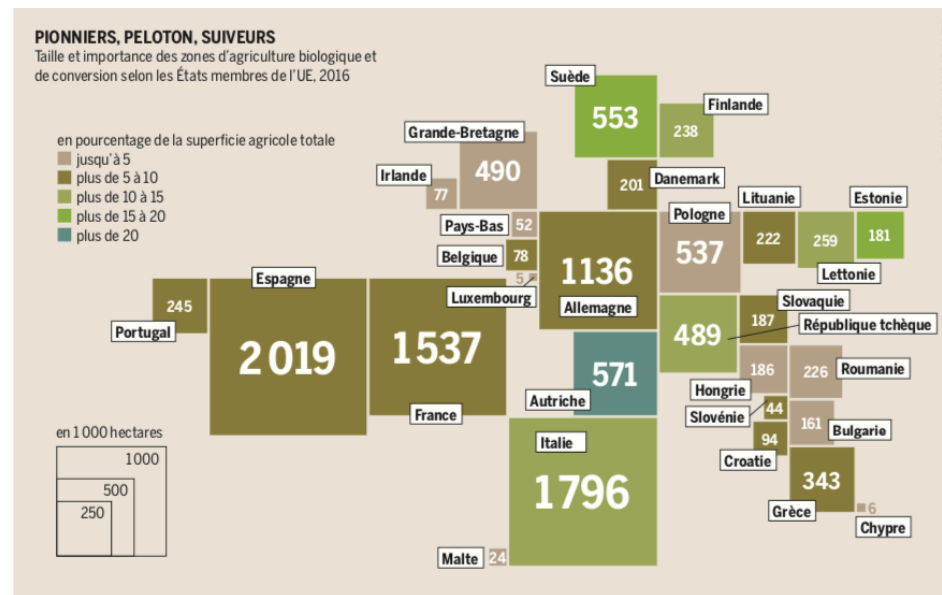
# Situation de l'agriculture des différents pays de l'Union européenne



Allemagne : 54% / 297€	Autriche : 64% / 232€
Chypre : 40% / 343€	Croatie : 42% / 155€
Estonie : 41% / 146€	Finlande : 72% / 190€
Hongrie : 31% / 414€	Irlande : 80% / 245€
Lituanie : 60% / 215€	Luxembourg : 3% / 224€
Pologne : 38% / 341€	Portugal : 42% / 277€
Royaume-Uni : 50% / 190€	Slovaquie : 15% / 278€
Belgique : 9% / 386€	Bulgarie : 40% / 298€
Danemark : 38% / 260€	Espagne : 49% / 277€
France : 62% / 266€	Grèce : 44% / 481€
Italie : 44% / 386€	Lettonie : 25% / 127€
Malte : 12% / 848€	Pays-Bas : 38% / 414€
Rép. tchèque : 16% / 344€	Roumanie : 45% / 225€
Slovénie : 20% / 365€	Suède : 61% / 168€

% : poids de la PAC dans les aides versées par l'UE

€ : montant moyen des aides directes / hectare (2015)  
(Moyenne UE : 259€)



À l'aide des documents ci-dessus, déterminer pour votre pays ...

La richesse des agriculteurs et la taille moyenne des exploitations

L'importance de l'agriculture biologique

Le poids de la PAC ;

L'importance des aides directes / ha, comparée à la moyenne européenne

<p><b>Proposition 1 :</b> « Pour une PAC plus juste et plus verte ! »</p>	<p><b>Proposition 2 :</b> « Pour une PAC plus compétitive ! »</p>	<p><b>Proposition 3 :</b> « Moins de PAC, c'est mieux ! »</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Montant total légèrement augmenté</b></li> <li>• <b>1<sup>er</sup> pilier : 60 %</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Convergence totale des aides directes : un hectare où qu'il soit en Europe, ouvre droit à la même somme : ~ 250€.</li> <li>– Aide supplémentaire accordée aux petites exploitations (facultatif) jusqu'à 30 %</li> <li>– « Verdissement » augmenté de 30 à 50 %</li> <li>– Aide aux jeunes agriculteurs (facultative) maintenue à 2%</li> </ul> </li> <li>• <b>2<sup>e</sup> pilier : 40 %</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture,</li> <li>– Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie,</li> <li>– Promouvoir l'utilisation des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO<sub>2</sub> et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricoles et alimentaires ainsi que dans le secteur de la foresterie,</li> <li>– Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Montant total maintenu</b></li> <li>• <b>1<sup>er</sup> pilier : 75 %</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pas de convergence des aides directes : elles sont accordées aux exploitations agricoles les plus compétitives</li> <li>– Pas d'aides supplémentaires aux petites exploitations.</li> <li>– « Verdissement » rendu facultatif</li> <li>– Aide aux jeunes agriculteurs (facultative) pouvant être augmentée de 2% à 10%</li> <li>– Rétablissement des aides à l'exportation</li> </ul> </li> <li>• <b>2<sup>e</sup> pilier : 25 %</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Encourager le transfert de connaissances et d'innovation,</li> <li>– Améliorer la compétitivité de tous les agriculteurs et renforcer la viabilité des exploitations agricoles</li> <li>– Les autres objectifs du 2<sup>e</sup> pilier sont renvoyés à la compétence des états.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Montant total divisé par 2</b></li> <li>• <b>1<sup>er</sup> pilier : 95 %.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Convergence partielle des aides</li> <li>– Aide supplémentaire accordée aux petites exploitations (facultatif) jusqu'à 30 %</li> <li>– « Verdissement » maintenu à 30 %</li> <li>– Aide aux jeunes agriculteurs (facultative) maintenue à 2%</li> </ul> </li> <li>• <b>2<sup>e</sup> pilier : 5 %</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Encourager le transfert de connaissances et d'innovation,</li> <li>– Les autres objectifs du 2<sup>e</sup> pilier sont renvoyés à la compétence des états.</li> </ul> </li> </ul>

## « C'est quoi la P.A.C. ? »



Flash le QR Code ci-contre pour accéder à la vidéo qui te permettra de répondre aux questions :

« P.A.C. » :

P..... A..... C.....

1. Pourquoi la PAC a-t-elle été mise en place ?

2. En quoi consiste-t-elle ?

3. Quels sont les trois objectifs atteints par la PAC ?

4. À quel excès aboutit la PAC ?

5. Quels sont les défis auxquels elle doit aujourd'hui répondre ?

## Les deux piliers de la PAC



Flash le QR Code ci-contre pour accéder à la vidéo qui te permettra de répondre aux questions :

*Le financement par la PAC repose sur 2 piliers*

6. Quel est le but du premier pilier de la PAC ?

7. Quelle est la part de chaque pilier dans le budget de la PAC ?

8. Quel est le but du second pilier de la PAC ?

9. En quoi consiste le « verdissement » du 1<sup>er</sup> pilier ?

## Les difficultés actuelles



Flash le QR Code ci-contre pour accéder à la vidéo qui te permettra de répondre aux questions :

10. Que reproche-t-on à la répartition actuelle des aides de la PAC ?

11. Quel en est l'effet principal ? En quoi est-ce positif et négatif

12. Quels sont les problèmes de l'agriculture qui conduisent à des crises ?

13. Quelles pourraient être les réponses apportées par la PAC ?

14. Comment a évolué l'agriculture française depuis 1950 ?